



Olivier CAPITANIO, entouré des 13 Maires et des Vice-Présidents du Territoire.

INTERCOMMUNALITÉ

Olivier CAPITANIO, réélu Président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, le nouveau conseil de Territoire s'est réuni le 14 avril dernier afin d'élire son Président et ses 12 Vice-Présidents. Olivier CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint de Maisons-Alfort, a ainsi été réélu Président pour un second mandat.

GARANTIR LA COOPÉRATION DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris ont été créés à la suite de l'adoption de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Ils ont pour objectif de favoriser la co-construction de projets sur un même territoire.

Concrètement, les 13 communes qui composent le Territoire Paris Est Marne&Bois, dont Maisons-Alfort est membre, ont transféré certaines de leurs compétences afin qu'elles soient gérées à l'échelle intercommunale. En plus de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers, ce transfert vise à garantir la cohérence des politiques publiques.

MANDAT 2020-2026 : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES POUR LE TERRITOIRE

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Suite à un diagnostic approfondi et à une phase de concertation menée auprès des partenaires institutionnels et du public, Paris Est Marne&Bois a été la première intercommunalité à approuver son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), le 12 décembre 2023. Ce document stratégique fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle intercommunale pour les 10 à 15 prochaines années. À Maisons-Alfort, le PLUI contribue ainsi à

préserver un urbanisme à taille humaine, à protéger la richesse du patrimoine local et à garantir le maintien et la valorisation des quartiers pavillonnaires et des espaces verts.

LA PLAGE DE MAISONS-ALFORT : LE RETOUR DE LA BAINNAGE EN MARNE

Après plus de 50 ans d'interdiction, l'été dernier, la célèbre Plage de Maisons-Alfort a pu ouvrir un nouveau chapitre de son histoire et accueillir à nouveau les amateurs de natation en pleine rivière. Grâce à d'importants travaux menés par le Territoire

et le département du Val-de-Marne pour assainir les eaux de la Marne, la qualité de l'eau a été considérablement améliorée, assurant une baignade sécurisée pour les Maisonnais.

Ce projet s'est concrétisé par l'aménagement d'une aire de baignade, fréquentée par plus de 20 000 baigneurs à l'été 2025, et la construction du nouveau square des Petits Pirates. Cette année, la Plage de Maisons-Alfort accueillera les premiers baigneurs dès le 20 juin.



La Plage de Maisons-Alfort.



Le nouveau square des Petits Pirates.



NOUVELLE MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

En juin 2024, la Mission Locale intercommunale, gérée par le Territoire, a inauguré ses nouveaux locaux. Grâce à un partenariat avec Maisons-Alfort Habitat, les jeunes de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Saint-Maur-des-Fossés bénéficient désormais

d'espaces plus vastes et mieux adaptés, au pied du métro « Stade ». Ces nouveaux aménagements offrent aux équipes de la Mission Locale des conditions optimales pour **accompagner chaque jeune dans la construction de son parcours professionnel**. Ce projet s'est accompagné de la création de 7 nouveaux logements sociaux de qualité et aux loyers très modérés, gérés par Maisons-Alfort Habitat.

UNE GESTION DES DÉCHETS ÉCORESPONSABLE

Le Territoire met en œuvre une gestion écoresponsable de la collecte des déchets. Outre le ramassage des déchets verts et la mise à disposition de composteurs, 10 points d'apport volontaire (PAV) ont été installés à Maisons-Alfort, permettant la collecte des biodéchets 24h/24 et 7j/7 afin

qu'ils soient valorisés. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la collecte est assurée par des camions 100 % électriques. Une avancée majeure, à la fois pour l'environnement et pour la qualité de vie des riverains.



RENCONTRE AVEC

Olivier CAPITANIO, Président du Territoire Paris Est Marne&Bois et 1^{er} Maire-Adjoint

COMMENT FONCTIONNE CONCRÈTEMENT CETTE COOPÉRATION ENTRE LES 13 COMMUNES QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE ?

Le Territoire est une coopérative de communes qui agit au service des choix des exécutifs municipaux, élus par les habitants des communes. Cet échelon permet de mutualiser les moyens et de garantir une action publique plus efficace, dans le respect des choix réalisés par les électeurs et en garantissant l'autonomie des Maires. Au fil des années, les 90 conseillers communautaires ont su progresser dans un esprit de concertation, malgré la diversité des sensibilités politiques qui s'expriment au sein de notre Conseil de Territoire. Nous avons su construire des consensus solides, qui nous ont permis de mener à bien de nombreuses réalisations concrètes au service des habitants. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, fondée sur la coopération, afin de répondre efficacement aux enjeux actuels de notre territoire.

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS ONT VU LE JOUR CES DERNIÈRES ANNÉES. COMMENT L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DU TERRITOIRE A-T-IL ÉTÉ MAINTENU ?

Depuis sa création, le Territoire maîtrise rigoureusement ses dépenses de fonctionnement pour mener une politique d'investissement ambitieuse avec 2 objectifs : améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité de nos 13 communes, le tout dans le cadre d'une gestion budgétaire saine, soucieuse du pouvoir d'achat des habitants et de la situation des entreprises. Paris Est Marne&Bois conserve ainsi les taux cibles de Cotisation Financière des Entreprises (CFE) et de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) les plus faibles de l'Est parisien. Par ailleurs, **aucun emprunt sur le budget général n'a été contracté depuis sa création**, ce qui nous permet d'aborder sereinement l'avenir.

LE 1^{ER} JANVIER DERNIER A MARQUÉ LES DIX ANNÉES D'EXISTENCE DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS. QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS DE CETTE PREMIÈRE DÉCENNIE ?

Si la création de cette intercommunalité il y a 10 ans a été imposée par l'État, nous avons agi avec les Maires pour qu'elle devienne un véritable outil pour faire avancer des projets dont l'envergure dépasse les strictes frontières communales. Elle aura su prouver son efficacité, puisqu'elle est la première à avoir voté son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'action du Territoire porte sur des sujets concrets et participe à l'amélioration du quotidien des 520 000 habitants qui le composent, avec notamment le soutien à la construction de plusieurs centaines de logements sociaux et les investissements majeurs réalisés sur les réseaux d'assainissement, permettant une réduction massive des polluants rejetés dans la Marne, et par extension dans les océans. En matière de développement économique, 5 nouveaux espaces de coworking intercommunaux ont été créés, pour répondre à la forte demande des entreprises locales.